

Les parcs nationaux: une création de l'Algérie française

En 1930 ont paru les "Cahiers du Centenaire": une série de douze fascicules, dont le tome VII est intitulé "L'Algérie touristique". On y découvre que des parcs nationaux ont été créés... en 1925! Ils résultent d'un arrêté du Gouverneur Général en date du 17 février 1921 consécutif à une proposition du Service des Forêts. La définition qui en est donnée serait tout à fait d'actualité et ne doit rien à la phraséologie actuelle des Verts. On y lit en effet que "le fait qu'un site est constitué en parc national a pour effet de soustraire l'ensemble des animaux et des végétaux existant dans son périmètre à toute influence humaine qui s'exercerait en dehors du but de conservation et de protection poursuivi".

Le même document de 1930 fait état de huit parcs nationaux d'une superficie allant de 1000 à plus de 20000 hectares. La répartition qui en est donnée est la suivante: quatre dans le département d'Alger, un mitoyen des départements d'Alger et de Constantine, deux dans ce dernier département et un dans le département d'Oran. Le général de Bonneval, rédacteur du fascicule, précise que trois autres parcs sont en projet. A titre d'exemple, et parce qu'il est le plus rapidement accessible depuis Alger, il donne la description de celui des Cèdres, d'une étendue de 1500 hectares, culminant à 1787 mètres sur les contreforts du massif de l'Ouarsenis et parfois désigné aussi du nom de "paradis des cèdres".

La description de ce parc national des cèdres figure également dans le Guide Michelin Algérie-Sahara de 1956, page 81.

On trouve la trace d'un autre parc national, celui du Djurdjura, sur une carte au 1/50.000 éditée par la Club Alpin Français en mars 1946. Il suit d'est en ouest la crête du massif du même nom dont il englobe bien évidemment le point culminant, le Lalla Khedidja à 2308 mètres. On peut l'estimer, d'après le tracé de son contour, proche de 20.000 hectares.

Alors, même si tous les parcs prévus dès les années 1920 n'ont pas été créés, la preuve existe pour au moins deux d'entre eux. Pourtant...

Longtemps après, en 2004, madame Roselyne Bachelot, alors ministre de l'environnement, a présidé à la commémoration du 40^{ème} anniversaire de la création à La Vanoise du "premier parc national français". C'est donc faux. Aussi faux que l'affirmation de certains sites internet (algériens ou wikipedia) selon laquelle les parcs nationaux d'Algérie ont été créés en 1983! Alors la question est de savoir si cela relève de l'ignorance d'un ministre et des gens de son entourage pourtant censés être des spécialistes en la matière, ou plutôt comme nous ne le savons que trop bien, de l'effacement délibéré de notre histoire et de l'œuvre française en Algérie.

Toute précision sur la localisation et l'état de réalisation de ces sites serait la bienvenue.

Clément Charrut 2010

